

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL DE LA VILLE D'ONDRES

Introduction portée par les élus et énoncée au groupe de pilotage du PEDT lors de sa première rencontre :

Afin de nous donner toutes les chances d'atteindre les objectifs du Ministère de l'Education Nationale définis dans le Projet de Réforme, nous avons souhaité que la Réforme des Rythmes Scolaires s'inscrive dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial (PEDT).

Nous ne partons pas de rien puisque dès 2004 nous avons élaboré le Projet Educatif Local (PEL) dont nous avons fait le bilan fin 2012. Une nouvelle étape du PEL est en cours, avec entre autres, l'élargissement des tranches d'âge du public visé allant jusqu'à 25 ans, et l'élaboration de nouveaux objectifs.

L'objectif du PEDT soutient notre volonté de mettre du lien entre les temps scolaires et les temps périscolaires dans un souci de continuité éducative.

Le PEDT est une déclinaison du PEL qui permettra de zoomer sur les 3-11 ans, enfants scolarisés à l'école primaire (école maternelle et école élémentaire).

Nous avons sollicité les Francas, Fédération d'Education Populaire, reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de l'Education Nationale, de la Santé et de la Jeunesse, pour nous accompagner dans l'élaboration du PEDT.

Le groupe de pilotage a une représentativité équitable de ses membres :

- élus
- enseignants
- parents d'élèves
- partenaires
- services municipaux

Dans un souci de concertation et d'éducation partagée, nous avons proposé la méthodologie suivante axée sur 4 temps :

- 1^{er} temps, le diagnostic local
 - des espaces
 - des publics
 - de l'encadrement
 - de l'offre communal
- 2^{ème} temps, émergence des objectifs éducatifs et des valeurs

Le principe de continuité éducative doit nous permettre, à travers ce projet de valoriser les complémentarités par l'identification, la reconnaissance et le respect des différents domaines de compétences.

- 3^{ème} temps, notion d'activités éducatrices

Afin d'éviter une énumération de type catalogue d'activités, une juxtaposition des temps et une dimension de consommation nous devons veiller à la définition de contenus convergents.

- 4^{ème} temps, finalisation de l'organisation

Porteur du projet : Mairie d'Ondres

Représentant légal : **Monsieur Bernard CORRIHONS**, en qualité de Maire d'Ondres

Adresse : 2189 Avenue du 11 novembre 1918, 40440 ONDRES

Téléphone : 05.59.45.30.06

Adresse électronique : contact@ondres.fr

Nom du correspondant / Coordinateur : LOPEZ Anne

Fonction : Directrice Education Enfance, coordinatrice PEL, CEL et PEDT

Adresse : 2189 Avenue du 11 novembre 1918, 40440 ONDRES

Téléphone : 05.59.45.29.24

Adresse électronique : dee@ondres.fr

Composition du groupe de pilotage :

Le groupe de pilotage a été composé lors de la présentation de l'aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire prochaine, en réunion du PEL le 25 février 2013. Les membres nommés ci-dessous sont issus du groupe de pilotage du Projet Educatif Local :

- Trois élus, membres de la commission éducation dont Madame O'Byrne , Adjointe au Maire déléguée à l'Education et à l'Enfance
- Trois représentants des parents d'élèves
- La coordinatrice du PEDT
- Le directeur de l'école maternelle et une ATSEM
- Le directeur de l'école élémentaire
- La CPE du collège de secteur
- La référente du secteur pour la CAF de Bayonne et du Seignanx
- La responsable de la bibliothèque municipale
- Le directeur du CLSH/AP et un animateur
- La référente parentalité, référente de la pause méridienne en école maternelle

Périmètre, publics, du PEDT :

Territoire concerné : Commune d'Ondres

Nombre d'enfants et/ou jeunes potentiellement concernés, tranches d'âges :

Nous avons convenu de cibler les enfants scolarisés à Ondres en école primaire, sur un prévisionnel de 458 enfants âgés de 3 à 11 ans.

- 170 enfants de l'école maternelle
- 288 enfants de l'école élémentaire

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et éventuellement privés sous contrat) :

1 école maternelle et 1 école élémentaire

Accueils Collectifs de Mineurs (centres de loisirs et accueils périscolaires) déjà déclarés auprès de la DDCSPP sur le territoire choisi (nom, adresse, commune):

Centre de Loisirs Sans Hébergement et Accueil périscolaire,

Chemin de Tambourin,

40440 ONDRES

Nouveaux Accueils périscolaires susceptibles déclarés à la DDCSPP :

Les Temps d'Activités Périscolaires sont organisés, depuis la rentrée de septembre 2013, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Ecole Maternelle de 15h45 à 16h30

Ecole Elémentaire de 15h35 à 16h20.

Ressources mobilisées pour la mise en œuvre du PEDT

Nous mobilisons l'ensemble des professionnels permanents de la collectivité formés à l'accueil et à l'animation :

- Pour l'encadrement des TAPs en école maternelle : 7 ATSEMs, 3 enseignants (2 ETP), 3 animateurs diplômés, 1 animatrice diplômée assurant la coordination

- Pour l'encadrement des TAPS en école élémentaire : 8 animateurs diplômés, 2 enseignants, 1 agent de la bibliothèque, 1 agent en cours de formation BAFA, 1 animateur diplômé assurant la coordination.

Trois associations locales (A.S.O, ECLAT, ACCA) nous accompagnent bénévolement sur le premier trimestre. Il a été convenu qu'ils ne seraient pas en encadrement d'un groupe d'enfants et que l'animateur resterait le responsable. Ils partagent et transmettent leurs connaissances du territoire : Rugby, jeux traditionnels de quilles, gascon, faune et flore.

Equipements et locaux :

Lors de la phase diagnostic, nous avons recensé les locaux et équipements situés dans un périmètre proche des écoles, c'est-à-dire les équipements présents au centre de bourg d'Ondres :

- Ecole maternelle : la salle de jeux / motricité, les espaces extérieurs
- Ecole élémentaire : salle de musique, les salles de classe non utilisées pour le temps des activités pédagogiques complémentaires, une salle d'animation du restaurant scolaire, des espaces extérieurs
- CLSH / Extension maternelle : ludothèque, une salle d'activité, dortoir, des espaces extérieurs, la bibliothèque maternelle, le point informatique, la salle permettant des ateliers cuisine
- La bibliothèque municipale : mise à disposition sur ce temps
- Larrendart, équipement municipal sportif : le mur à gauche, le trinquet
- Espace polyculturel Capranie : plusieurs salles dont une salle de danse
- Le Fronton et son esplanade

Les modalités d'inscription aux TAPs

La participation des enfants aux TAPs est facultative et gratuite.

Pour autant, elle nécessite une **inscription obligatoire** pour la durée du parcours afin que les enfants puissent participer à l'ensemble des activités proposées. Toutefois, les familles peuvent modifier la

présente de leur enfant sur la semaine jusqu'au lundi matin. Au-delà, il n'est plus possible de faire des modifications. Les inscriptions peuvent se faire, comme pour tous les services péri et extra scolaires, soit sur le portail « parents services », soit sur le serveur vocal (04.76.54.99.71), soit au bureau des affaires scolaires en mairie. Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site de la ville, www.ondres.fr rubrique Education.

Objectifs éducatifs partagés avec les partenaires :

> Objectif général :

Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves par l'acquisition des compétences générales de base, en respectant les principes éducatifs suivants :

- Le plaisir et la liberté de faire ou de ne pas faire
- La valorisation de l'estime de soi et la confiance en soi
- L'autonomie

> Objectifs :

1/ Favoriser le vivre ensemble

2/ Favoriser la découverte

3/ Favoriser la créativité

4/ Favoriser l'expression

> Moyens éducatifs :

Pour cette année scolaire 2013-2014, trois parcours éducatifs seront proposés aux enfants. Le parcours éducatif soutenant la démarche de coopération et de valorisation des complémentarités des acteurs éducatifs que sont les familles, l'école, les associations locales et les services municipaux.

Vivre Ici, septembre à décembre : valorisation du territoire local et régional, découverte de la culture, de la langue, des jeux traditionnels

Vivre ailleurs, janvier – mars 2014 : une ouverture sur le monde, découverte de nouvelles habitudes de vie et de culture, de sports, de langue,

Vivre son corps, avril- juillet 2014 : connaissance de son corps, notion de prévention, groupes de paroles, gestion des émotions,

Pour chaque parcours, il sera proposé aux enfants cinq thématiques d'activité :

- Activités artistiques et culturelles
- Activités favorisant l'expression (orale / écrite, individuelle/ collective)
- Activités soutenant le développement durable
- Activités scientifiques et techniques
- Activités d'initiation sportive

> L'organisation et le déroulement des TAPs seront différents à l'école élémentaire et à l'école maternelle afin de tenir compte de l'âge des enfants et de leurs capacités.

A la maternelle, les enfants pourront faire un choix d'activité, chaque jour parmi 4 propositions :

- Des activités manuelles : dessin, pâte à modeler, peinture, découpage, menuiserie, bac à eau, bac à sable, herbier, construction de pantin
- Des activités physiques : parcours sportifs, jeux de ballons, de cerceaux, de course, de raquettes, jeux d'adresse, relaxation, expression corporelle, danse
- Des activités calmes : ludothèque, chants, marionnettes, jeux de construction, livres, jeux symboliques (dinette, voitures,...), puzzles, activités musicales
- Des activités d'extérieur : potager, jeux collectifs, théâtre,....

Pour les enfants de petites sections, la référente sera l'atsem de la classe. Les enfants prendront le temps de découvrir le fonctionnement des TAPs. Ils intégreront le principe du choix à leur rythme, sans précipitation.

A l'élémentaire, les groupes sont constitués par niveau de classe. Les enfants ont ainsi fait le choix des copains avec lesquels ils souhaitent être. Les groupes sont constitués pour le parcours, ils seront revus à chaque nouvelle période.

Chaque niveau de classe sera pendant deux semaines (donc sur 8 séances) sur une thématique d'activité et un roulement permettra à chaque groupe de découvrir l'ensemble des activités proposées. La dernière semaine du parcours sera une semaine de valorisation du parcours par les enfants. Ils pourront s'exprimer sur les activités, montrer aux autres groupes leurs travaux, chants ou danses, participer à un tournoi sportif. Cette semaine permettra de clôturer le parcours et de se projeter sur le prochain.

Exemple de planning pour un parcours :

Thématiques d'activité	Activités d'expression: orale, écrite, corporelle, individuelle ou collective	Développement durable	Découvertes scientifiques et techniques	Initiation sportive	Découvertes artistiques et culturelles
Dates					
Du 16/09/13 au 7/09/13	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Du 30/09/13 au 11/10/13	CM2	CP	CE1	CE2	CM1
Sem du 14/10/13 et sem du 04/11/13	CM1	CM2	CP	CE1	CE2
Du 11/11/13 au 22/11/13	CE2	CM1	CM2	CP	CE1
Du 25/11/13 au 06/12/13	CE1	CE2	CM1	CM2	CP
Du 09/12/13 au 20/12/13	Valorisation du parcours avec les enfants permettant à chacun de s'exprimer sur les activités proposées, de montrer aux copains ce qui a été fait, d'organiser un tournoi, etc.....				

Modalités d'évaluation :

Evaluation		Critères	Indicateurs
Evaluation des effets	Effets sur le public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - sur le plaisir et l'intérêt - sur l'accès au plus grand nombre - sur les acquisitions - sur l'autonomie - sur le vivre ensemble - sur la fatigue, l'attention et la disponibilité des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants participent aux activités activement - 75% des enfants sont inscrits aux TAPs - les enfants s'approprient les contenus et savent les réinvestir - capacité à construire un projet ensemble - capacité de concentration sur un temps donné - observation de l'enfant et de ses comportements
	Effets sur la démarche de coéducation	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place de projets transversaux avec les écoles - organisation d'initiatives communes avec les associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> - capacité des acteurs à définir des actions de partenariat - initiatives festives comme le carnaval
Evaluation de la mise en œuvre	Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre et suivi du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - rencontres régulières - participation active des membres - capacité à faire évoluer le projet au vu des évaluations
	Bilan financier	<ul style="list-style-type: none"> - coût pour la collectivité - partenaires financeurs - évaluation de la fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> - capacité à financer le projet (moyens humains, matériel et jeux) - pérennisation des subventions - nombre d'inscrits et taux de fréquentation par école
	Analyse des opinions des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - des enfants et des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - intérêt pour les activités, communication et information suffisantes

		<ul style="list-style-type: none"> - des enseignants - des professionnels encadrant les TAPs - des bénévoles associatifs - des élus 	<ul style="list-style-type: none"> - mesurer les effets de la répartition des heures d'enseignement sur les capacités d'attention et d'acquisition des enfants - capacité à développer des projets d'activités en tenant compte des contraintes de temps et de locaux - mise en cohérence de l'ensemble des temps péri et extrascolaires - Plaisir à transmettre des connaissances et des savoirs - Meilleure connaissance de leur association par les enfants et les familles - efficacité du dispositif au regard des directives énoncées
--	--	---	---

Le comité de pilotage fera des évaluations régulières qui nécessiteront des réajustements. Il est l'instance qui veillera à la cohérence entre mise en place du projet, et les objectifs éducatifs attendus.

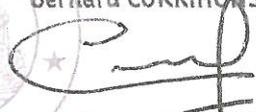
Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

Le Projet Educatif Territorial de la ville d'Ondres est signé pour 3 ans.

Pour autant, à la fin de la première année, des modifications pourront être apportées et seront notifiées par avenant.



 Bernard CORRIHONS,



 Maire d'ONDRES